

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU PARCOURS D'ACCES AUX CARRIERES DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, HOSPITALIERE ET D'ETAT (PACTE)  
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER  
POUR LA REGION ILE-DE-FRANCE**

Le Ministère de l'intérieur organise un recrutement par la voie du PACTE en vue de pourvoir **3 postes** d'adjoints administratifs au sein de la région Ile-de-France, à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

**PRESENTATION DU PACTE**

Le PACTE donne accès à:

- un contrat de droit public d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein, contenant une période d'essai de deux mois ;
- une formation en alternance en vue d'acquérir une qualification en lien avec l'emploi exercé ;  
une titularisation à l'échéance du contrat et après vérification des aptitudes par une commission.

**CONDITIONS DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES**

- être âgé de 16 à 28 ans au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification est inférieur au bac. Les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont donc éligibles au dispositif;
- être en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus, et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint Barthélemy, Saint Martin et Saint Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API);
- justifier de la nationalité française, être en cours de naturalisation ou relever d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse;
- répondre aux conditions habituelles d'accès aux emplois de la fonction publique (droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

**CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le retrait et le dépôt du dossier de candidature s'effectuent uniquement auprès de l'agence France travail du domicile des candidats.

Ce dossier doit comporter :

- la fiche de candidature « dispositif PACTE » annexée.  
Elle doit préciser la référence de l'offre, être datée et signée;

- un curriculum vitae indiquant le parcours de formation et les emplois occupés;
- une lettre de motivation;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Seuls les candidats sélectionnés par la commission de sélection seront convoqués à un entretien. Tout dossier incomplet sera rejeté.

## **POSTES A POURVOIR**

Les postes à pourvoir sont ouverts en secretariat.

## **STATUT DES CANDIDATS ADMIS A L'ISSUE DE L'ENTRETIEN AVEC LA COMMISSION DE SELECTION**

Les candidats retenus par la commission de sélection à l'issue de l'entretien sont :

- employés sous contrat à durée déterminée par le ministère de l'intérieur et affecté à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides à Fontenay-Sous-Bois;
- rémunérés au minimum du traitement de la fonction publique pour les plus de 26 ans. La rémunération ne peut être inférieure à 55% pour les moins de 21 ans et à 70% au-delà de 21 ans;
- accompagnés par un tuteur qui aura pour mission de les guider et suivre leur activité pendant la durée du PACTE.

## **CALENDRIER DU RECRUTEMENT**

| <b>Calendrier prévisionnel</b>   | <b>Etapes du recrutement sans concours</b>                                |
|----------------------------------|---|
| 13 septembre 2024                | Ouverture des inscriptions  |
| 12 octobre 2024                  | Date limite de dépôt des candidatures                                     |
| Du 22 au 24 octobre 2024         | Examen des dossiers par la commission de sélection                        |
| 25 octobre 2024                  | Résultats d'admissibilité   |
| A compter du 13 novembre 2024    | Entretien avec la commission de sélection (durée 20 minutes par candidat) |
| 21 novembre 2024                 | Résultats d'admission   |
| Au plus tard le 31 décembre 2024 | Arrivée des lauréats à l'OFPRA  |